

CHAPITRE QUATRIEME

Les bienveillants lecteurs de la REVUE liront peut-être avec intérêt deux citations d'auteurs canadiens, en rapport avec ce qui a déjà paru sous le même titre, dans les numéros précédents. Ces reproductions ont trait à l'action bienfaisante et colonisatrice des frères Charles et Julien Lesieur, dans les commencements de la paroisse d'Yamachiche; ils sont, en quelque sorte, le complément de ce qui a déjà été publié. Julien Lesieur, vers 1714, donna le terrain sur lequel fut construite la première chapelle de bois, sur les bords de la Grande-Rivière, près du coteau avoisinant le lac Saint-Pierre. Dix ans plus tard, quand le modeste édifice devint insuffisant pour les besoins de la population toujours grandissante, ce furent encore les frères Lesieur, Charles, Julien (ce dernier, représenté par sa veuve, Simone Blanchet) et Louis Gatineau, qui firent cadeau à la fabrique du terrain sur lequel on éleva la nouvelle église, commencée au mois de mai 1724.

Dans son *Histoire d'Yamachiche*, à la page 36, M. le chanoine Napoléon Caron, curé actuel d'Yamachiche, écrit ce qui suit: "Cependant les seigneurs voulurent se montrer généreux, et assurer une subsistance honnête au prêtre qui viendrait faire le service de la nouvelle église; en conséquence Charles Lesieur et Simone Blanchet, veuve de Julien Lesieur dit Duchêne, donnèrent au P. Augustin, et aux sieurs François Laglanderie dit Beaucour et Pierre Héroux dit Bouguinville, marguilliers en charge, une terre de trois arpents de front située sur les limites du fief Gatineau, et allant aboutir aux terres de la Petite-Rivière. Puis le sieur Louis Gatineau, étant comparu à son tour, donna un arpent de terre de son fief, sur la même profondeur que les trois arpents susdits, ce qui forma une propriété d'une valeur assez considérable. Ces quatre arpents de terre furent cédés à la seule redevance de faire dire dans la dite église de Ste-Anne autant que faire se pourra,